

Consignes de rédaction pour *Le Courrier de la Nature*

LIGNE EDITORIALE

Les textes sont destinés à un public avisé mais non spécialiste et sont ciblés avant tout « Conservation de la nature ». Leur contenu est d'un bon niveau scientifique, légèrement simplifié. Ils mettent en avant l'enjeu environnemental d'un milieu naturel ou d'une espèce, le(s) impact(s) d'activités humaines sur la biodiversité, ainsi que des actions envisagées ou mises en place pour préserver la nature.

Conseils

- Vous privilégiez un texte dit « de vulgarisation scientifique » explicatif et argumenté. Le fait qu'il soit clair et structuré le rendra accessible à notre lectorat.
- Nous vous invitons à vous éloigner le plus possible des comptes-rendus trop techniques et autres rapports scientifiques, mais aussi des textes trop protocolaires (matériel, énumération des résultats...)
- N'hésitez pas à rendre le texte vivant par des exemples concrets et par des schémas synthétiques.
- Il ne s'agit pas simplement de constater, mais aussi d'apporter des éléments de réponse aux sujets traités. Le texte ne doit sombrer dans le pessimisme, et donner des clés pour résoudre les problématiques évoquées.

MARCHE GENERALE

- L'article débutera par un titre et un sous-titre. Leur longueur est à modérer.
- Doivent apparaître les fonctions des auteurs, avec éventuellement leurs coordonnées courriel ou postales ;
- Sauf cas exceptionnel expressément accepté par le Comité de Rédaction, les pseudonymes ne sont pas acceptés dans *Le Courrier de la Nature* ;
- La bibliographie (facultative) ne doit pas comporter plus de 10 références (voir « les sources »);
- les éventuelles notes ne doivent être ni trop nombreuses ni trop longues ;
- Les noms des espèces en français ne comportent pas de majuscule, et le nom latin figure entre parenthèses. Ex : le sanglier (*Sus scrofa*) ;
- Les noms d'institutions, etc. sont écrits en toutes lettres, avec une capitale au premier mot, puis l'acronyme entre parenthèses. Ex : Société nationale de protection de la nature (SNPN)

LES ILLUSTRATIONS

- Chaque photo (non recadrée ni retouchée) sera au format JPG avec une haute résolution de 300 dpi (pour information, un fichier doit « peser » au minimum 1Mo).
- Les auteurs doivent posséder toutes les autorisations nécessaires pour publier les photographies sélectionnées.
- Les photographies seront légendées et créditées.
- Les demandes d'autorisation de publication des photos devront être retournées à la SNPN.

LES SOURCES

- Les sources sont citées par des notes numérotées dans le texte (si possible, pas de référence comportant le nom de l'auteur entre parenthèses dans le texte). Les notes apportant une précision sont présentées par des exposants alphabétiques.
- Si vous fournissez des sources bibliographiques, merci de respecter le format suivant pour les présenter :
 - Nom de l'auteur Prénom (Initiale suivie d'un point). Année. Titre. *Ouvrage d'origine (revue, etc.)*, édition, coll. :, vol. XX, p. X-X.
 - Ex : Untel M. 1999. Les ours blancs. *Revue des pôles*, n°12, p. 11-19
- Toutes les informations ne sont pas indispensables, les 4 premières peuvent suffire, mais toute autre information utile peut être ajoutée.

VOUS REDIGEZ UN « ARTICLE DE FOND »

Calibrage (suivant le sujet, à voir avec la rédaction) : entre 12 000 et 18 000 signes (espaces et ponctuations comprises).

Joindre au moins une quinzaine d'illustrations (en fichiers séparés), une dizaine pour les petits articles. Vous indiquerez les légendes et crédits photographiques (dont les prénom et nom des photographes) à la suite de l'article ou sur un fichier Word à part.

Exemples de sujets

- ✓ le déroulement d'une action de préservation, en faveur d'une espèce sauvage ou d'un milieu naturel ;
- ✓ une espèce ou un milieu à préserver avec les projets et actions envisagées ou déjà testées ;
- ✓ l'analyse d'une problématique ayant des impacts sur certains milieux ou certaines espèces sauvages ;
- ✓ une étude historique ou expliquant des phénomènes naturels (éthologie, physiologie, sciences de l'évolution, écologie, etc.) pour mieux connaître la nature.

Quelques précisions de calibrage

- *Proposer un titre et un sous-titre ;*
- *un chapeau, présentant le sujet, en 700 signes (espaces et ponctuations comprises) ;*
- *les fonctions des auteurs, avec éventuellement leurs coordonnées courriel ou postales ;*
- *Des sous-parties indiquées par des intertitres ;*
- *un paragraphe conclusif d'au moins une dizaine de lignes ;*
- *une bibliographie, qui ne doit pas comporter plus de 10 références ;*
- *les éventuelles notes ne doivent être ni trop nombreuses ni trop longues.*

VOUS REDIGEZ UN « POINT DE VUE »

Calibrage : entre 8 000 et 10 000 signes (espaces et ponctuations comprises).

Joindre quelques illustrations (en fichiers séparés). Vous indiquerez les légendes et crédits photographiques (dont les prénom et nom des photographes) à la suite de l'article ou sur un fichier Word à part.

Comme l'indique le nom de cette rubrique, le « Point du vue » présente l'opinion d'un auteur ou d'un établissement sur un sujet particulier. Il s'agira par exemple d'une critique ou d'un bilan relatif à un événement, une initiative, une décision politique, une tendance évolutive, etc., ayant un impact non négligeable sur la nature, en France ou l'étranger.

Présentant l'opinion de son auteur, le « Point de vue » engage cependant également la revue qui le publie. Cette dernière peut donc en refuser la publication par exemple si elle estime que les affirmations ne sont pas suffisamment argumentées ou référencées, ou si l'auteur se refuse à apporter des corrections de forme, ou encore si les propos sont contraires à la ligne éditoriale générale de la revue.

VOUS REDIGEZ UNE « ACTUALITE »

Calibrage : entre 2 500 et 8 000 signes (espaces et ponctuations comprises).

Joindre au minimum deux illustrations avec leurs légendes et crédits photographiques (dont les prénom et nom des photographes).

Exemples de sujets

- ✓ une action de préservation ou de sensibilisation en cours (enjeux, résultats) ou son bilan ;
 - ✓ le point sur des espèces sauvages ou des milieux naturels à enjeux de conservation ;
 - ✓ le lancement d'une alerte lors d'une nuisance envers une espèce ou un milieu naturel ;
 - ✓ une découverte de nouvelle espèce, les résultats d'une recherche écologique, etc. ;
 - ✓ le compte rendu ou l'analyse d'un événement d'importance régionale, nationale et internationale (colloques, forums, assises...).
-

VOUS REDIGEZ UNE « ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE »

Calibrage : Pas plus de 4 000 signes (espaces et ponctuations comprises).

Les articles de recension ne comportent pas de titre, seulement le titre de l'ouvrage et son auteur.

Les informations relatives à l'ouvrage sont ajoutées à la fin de l'article (édition, format, reliure, prix, ISBN...)

Si la personne sollicitée par la rédaction pour expertiser un ouvrage émet un jugement défavorable à son propos, elle n'aura pas besoin de rédiger de critique. *Le Courrier de la Nature* préfère en effet ne pas en parler plutôt que de le pointer du doigt, car il nous paraît louable de participer à la défense de la nature par la publication d'un ouvrage permettant d'en savoir davantage dans ce domaine. Nous souhaitons conseiller aux lecteurs des ouvrages, et non les déconseiller.

PROCESSUS DE VALIDATION

Une fois votre texte réceptionné, celui-ci est évalué par la rédaction qui choisit de le retenir ou non.

Il est demandé à l'auteur de soumettre, dans un premier temps, un résumé et un plan de son projet d'article. Cette étape permettra de corriger tout de suite l'orientation et la structure de la future rédaction, épargnant ensuite de trop lourdes corrections à l'auteur.

Chaque article retenu est dans un premier temps étudié avec attention par le Secrétariat de rédaction : des remarques et propositions de modifications tant de forme que de fond peuvent être soumises à l'auteur afin d'intégrer pleinement le texte dans la ligne éditoriale de la revue.

L'auteur, s'il est d'accord, reprendra alors son texte et/ou validera les modifications proposées.

L'article sera soumis au Comité de Rédaction, qui apportera des remarques complémentaires.

En ultime étape, l'auteur recevra les premières épreuves de la mise en page pour une dernière vérification du texte, en particulier des légendes et crédits des illustrations.



Société nationale de protection de la nature
Le Courrier de la Nature
9, rue Cels - 75014 Paris
Tél. 01 43 20 15 39
cln@snpn.fr | www.snpn.com/